Corse : la notion de “Corse de souche” entre par la porte constitutionnelle avec le projet d’autonomie

15/06/2026 à 13h27



À la veille de l’examen parlementaire du projet d’autonomie de la Corse, deux universitaires sonnent l’alarme. Benjamin Morel et Patrick Weil estiment que le texte ne se limite pas à une réforme institutionnelle locale : il introduirait, selon eux, une rupture profonde dans l’ordre républicain français.

Au cœur de leur critique figure la reconnaissance d’une « communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à sa terre ». Cette formulation, affirment-ils, pourrait fonder des droits particuliers pour certains citoyens et en restreindre d’autres pour ceux qui ne se rattacheraient pas à cette communauté. Le logement, la résidence et l’égalité devant la loi sont au centre de leurs inquiétudes.

Les deux auteurs voient dans ce projet un précédent dangereux. En consacrant des droits différenciés selon une appartenance culturelle, la Constitution ouvrirait selon eux la voie à une France fragmentée en communautés dotées de privilèges distincts. Ils appellent donc l’exécutif à retirer le texte ou, à défaut, à le soumettre au vote des Corses puis de l’ensemble des Français.

Libé